

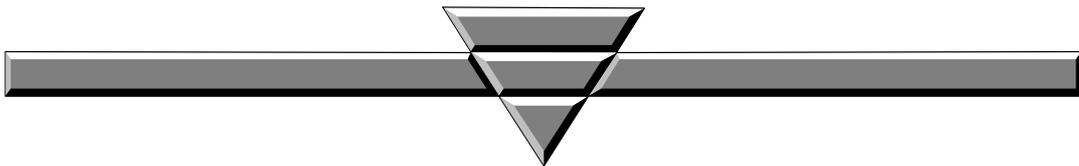
RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

MAPA : Marché à Procédure Adaptée

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

DÉPARTEMENT DU RHÔNE
ERASME – MISSION TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Parc d'Activités Innovantes - 69930 ST CLEMENT LES PLACES
Tél: 04.74.70.68.40 - Fax : 04.74.70.68.41
E-mail : info@erasme.org



OBJET DU MARCHÉ :

**Conception et réalisation d'info-visualisations animées pour le Museolab
au Musée des Confluences**

Date et heure limites de réception des offres :

Le 14 octobre 2014 à 17h

Personne publique contractante : **DEPARTEMENT DU RHONE**

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Article premier : Objet de la consultation

1.1 - Objet :

Conception et réalisation de séquences d'info-visualisations animées destinées à être diffusées sous forme de boucles dans le Museolab.

1.2 - Contexte :

Le Museolab

Laboratoire public, lieu de recherche et de prototypage, de programmation, de démonstration et de co-working.

Le museolab met en scène, s'approprie, modifie, mixe les technologies avec les utilisateurs, visiteurs du musée ou professionnels.

Un livinglab intégré au musée, un espace ouvert au public pour découvrir les dernières innovations et en imaginer les usages en lien avec la muséographie.

Aujourd'hui très présentes dans les expositions ainsi que dans la poche des visiteurs, les objets numériques, connectés, proposant de la réalité augmentée, des interactions avec les objets, seront au cœur de la réflexion menée au Museolab. Il s'agira d'en questionner l'usage et la valeur sociétale en lien avec le programme scientifique et l'actualité.

Le public accueilli au Museolab pourra manipuler des dispositifs émergents, se familiariser avec de nouvelles pratiques et en imaginer la transposition en lien avec le projet culturel d'un musée de sciences et de société.

1.3 - Mission :

La signalétique dans l'espace

Le projet consiste à donner à comprendre la fonction du lieu au grand public dès l'entrée dans l'espace.

Une scénographie composée de cimaises structurant les espaces, mettra en valeur des dispositifs technologiques, un espace de prototypage et un espace de brainstorming. Ces cimaises pourront contenir des écrans et des bâches vidéoprojetées de différentes tailles.

Une signalétique print consistera à concevoir 3 niveaux de contenus mots et textes, formant une phrase ou un discours, visible de loin ou au plus près des espaces décrits.

Elle sera complétée par des vidéos faisant l'objet d'une consultation séparée et d'info-visualisations faisant l'objet du présent cahier des charges

Livrables :

Vidéo Info-visualisations animées

En complément de vidéos d'atelier et de portraits illustrant les différents types de fonctionnement, ces animations permettent au grand public de comprendre les enjeux et les process du Muséolab : le format (temps, rythme) et le ton général doit se situer entre le teaser (rapide, percutant voire amusant) et l'infoviz de documentaire (plus lent, explicatif et démonstratif).

- > Organisée en chapitre : doit pouvoir être découpée ou gardée en entier.
- > Possibilité de voix-off (et/ou musique) mais doit pouvoir se comprendre aussi sans.
- > Présence de texte court préférable. Possibilité d'animer aussi le texte / les mots-clés.
- > Quelques légères notes d'ironie appréciables : une techno qui beug/explose/un robot qui fonce dans qq chose etc.

Scenario proposé : storyboard indicatif à consulter pour exemple, pas d'obligation.
Pour les codes graphiques, se reporter aux principes de la charte à venir.

Museolab c'est quoi ?

Chap.1 "Un lieu / où l'on se penche sur les technologies innovantes / pour mieux les questionner"

Chap. 2 "Des rencontres / enrichissantes / pour discuter, échanger.. et jouer aussi"

Chap.3 "Des idées / que l'on test, que l'on prototypé / que l'on porte / on apprend aussi des échecs"

Chap.4 "Une communauté / qui fait avancer l'innovation / pour tous"

Conclu : "Et vous ? Rejoignez Museolab ! / participez aux ateliers ouverts, aux workshops"

Voir <https://docs.google.com/file/d/0B3H76ZSWAr-ZM2hKa0h5RzhGcjg/edit>

Les thèmes sont les suivants et peuvent être complétés :

###niveau 1 - ACTIONS###

- échanger
- imaginer
- participer
- concevoir
- prototyper
- collaborer
- jouer

###niveau 2 - PRINCIPES TECHNIQUES###

- nouvelles interfaces
- internet ambient
- réalité augmentée
- voir l'invisible
- internet des objets

Langues :

Les textes et les bandes sons françaises (voix off, éléments de textes) devront faire l'objet d'un sous-titrage en anglais.

Charte graphique :

Les éléments constitutifs de la charte graphique du Museolab seront fournis au prestataire : (typographie - code couleur)

Format des livrables :

Vidéo au format AVi jouable dans un navigateur

Format de projection : 4/3

Film et sous-titrages dans des fichiers séparés

Une version du film sous-titré (texte brulé dans l'image)

Son

Offre :

Le prestataire doit faire une proposition tarifaire forfaitaire pour l'ensemble de la prestation et proposer un coût à la journée supplémentaire.

1.4 - Droits :

Tous les articles, films et visuels seront fournis avec leurs fichiers sources et libres de tout droit d'exploitation pour tout support (en ligne ou papier).

L'ensemble des livrables sera de type Licence Creative Commons CC by SA

1.5 - Éléments attendus :

Le prestataire devra présenter une note d'intention succincte pour répondre à ce projet .

Il présentera ses références .

Il devra proposer un planning mise en oeuvre.

Il devra remplir un bordereau de prix détaillé pour l'ensemble des items demandé. En séparant bien la partie réalisation et montage.

Article 2 : Conditions de la consultation

2.1 - Etendue de la consultation

Le présent marché à procédure adaptée est soumis aux dispositions des articles 28 et 40.2 du Code des marchés publics.

2.2 - Modifications de détail au dossier de consultation

La personne responsable du marché se réserve le droit d'apporter au plus tard 10 jours avant la date limite pour la remise des offres, les modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date. Les candidats sont invités à se signaler en envoyant un email d'intérêt à [cmonnet\(at\)erasme.org](mailto:cmonnet@erasme.org) afin d'être informés d'éventuelles modifications du dossier de consultation.

2.3- Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à **1 mois** à compter de la date limite de réception des offres.

2.4 - Mode de règlement du marché

Le mode de règlement est le virement. Le délai de paiement ne peut excéder 45 jours conformément à l'article 96 du code des marchés publics.

Article 3 : Présentation des candidatures et offres

Le présent dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française.

Chaque candidat aura à produire un projet de marché comprenant les pièces suivantes :

- ✓ le MAPA, daté et signé
- ✓ une note d'intention
- ✓ un bordereau de prix détaillé
- ✓ ses références
- ✓ un planning et les délais de réalisation

Article 4 : Jugement des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres, notés globalement sur 100, sont les suivants :

- **Qualité de la proposition et de la note d'intention : 30 % de la note**
- **Prix : 40 % de la note**
- **Qualité des références : 20 % de la note**
- **Disponibilité et planning de mise en oeuvre : 10 % de la note**

Le jugement des offres donnera lieu à un classement des offres. L'offre la mieux classée sera retenue.

Article 5 : Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les candidats transmettent leur offre par courrier ou par courriel avant le 14 octobre 2014 et ce, à l'adresse suivante :

**DÉPARTEMENT DU RHÔNE
ERASME – MISSION TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Parc d'Activités Innovantes
69930 ST CLEMENT LES PLACES
Tél: 04.74.70.68.40 - Fax : 04.74.70.68.41
E-mail : cmonnet(at)erasme.org**

Les plis qui seraient remis après la date et l'heure limites précitées, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Cachet de l'entreprise

Date et signature du candidat